

## **MUNICIPALITÉ DE RIVIÈRE-BEAUDETTE**

Le conseil de la Municipalité de Rivière-Beaudette siège en séance ordinaire de 3 mai 2021 par téléconférence.

Sont présents à cette téléconférence :

Sont présents : M. Patrick Bousez, Maire  
Mme France Rivet, conseillère  
M. Réjean Fournier, conseiller  
M. Dany Paquet, conseiller  
Mme Tammy Titley, conseillère  
M. Ghyslain Maheu, conseiller

Chacune de ces personnes s'est identifiée individuellement. Tous formant quorum, sous la présidence de M. Patrick Bousez, Maire.

Assistent également à la séance, par voie de téléconférence audio : Mme Céline Chayer, directrice générale et Mme Linda Sauvé adjointe-administrative.

CONSIDÉRANT le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initial de dix jours;

CONSIDÉRANT les décrets subséquents qui prolongent cet état d'urgence, soit jusqu'au 7 mai 2021;

CONSIDÉRANT l'arrêté ministériel numéro 2020-029, daté du 26 avril 2020, de la ministre de la Santé et des Services sociaux, qui précise que toute séance peut se tenir à l'aide d'un moyen permettant à tous les membres de communiquer immédiatement entre eux;

CONSIDÉRANT QUE selon ce même arrêté, lorsque la loi prévoit qu'une séance doit être publique, celle-ci doit être publicisée dès que possible par tout moyen permettant au public de connaître la teneur des discussions entre les participants et les résultats de la délibération des membres;

CONSIDÉRANT qu'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux soient autorisés à y être présents et à prendre part, délibérer et voter à la séance par téléconférence audio;

En conséquence, il est proposé par M. Ghyslain Maheu appuyée par M. Réjean Fournier et résolu unanimement :

QUE la présente séance du conseil sera tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux puissent y participer par téléconférence audio.

### **2021-05-77 - OUVERTURE DE LA SÉANCE**

La séance est ouverte à 19H00 par M. Patrick Bousez, Maire de la Municipalité de Rivière-Beaudette. Mme Céline Chayer fait fonction de secrétaire.

### **2021-05-78 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Sur la proposition de M. Dany Paquet appuyée par M. Réjean Fournier l'ordre du jour est adopté à l'unanimité des conseillers tel que présenté.

**2021-05-79 - ADOPTION PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU 6 AVRIL 2021**

Sur la proposition de M. Ghyslain Maheu appuyée par Mme France Rivet, le procès-verbal du 6 avril 2021 est adopté à l'unanimité des conseillers.

**2021-05-80 - COMPTE À PAYER**

Sur la proposition de Mme Tammy Titley appuyée par M. Dany Paquet, il est résolu à l'unanimité des conseillers

D'accepter la liste des comptes faisant partie intégrante des minutes.

Je soussigné, Céline Chayer directrice générale, certifie sous mon serment d'office avoir les fonds nécessaires pour payer les comptes.

Comptes payés 7 avril au 2 mai 2021:	\$ 13, 688.99
Salaire 7 avril au 3 mai 2021:	\$ 30, 246.28
Comptes à payer du 3 mai 2021 :	\$130, 923.69
Prélèvement :	\$ 19, 25753
 TOTAL :	 \$194, 116.49

Céline Chayer  
Directrice générale

**2021-05-81 - AVIS DE MOTION RÈGLEMENT NO 2021-02 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 2020-08 SUR LA GESTION CONTRACTUELLE AVEC DISPENSE DE LECTURE**

Le conseiller Dany Paquet donne avis de motion pour la présentation du règlement no 2021-02 modifiant le règlement 2021-08 sur la gestion contractuelle avec dispense de lecture.

**2021-05-82 - PRÉSENTATION DU RÈGLEMENT NO 2021-02 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 2020-08 SUR LA GESTION CONTRACTUELLE**

Présentation du règlement no 2021-02 modifiant le règlement 2020-08 sur la gestion contractuelle.

**2021-05-83 - DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIERS**

Sur la proposition de M. Dany Paquet appuyée par Mme France Rivet il est résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter le dépôt des états financiers.

**2021-05-84 - RAPPORT DU MAIRE**

M. Le Maire Patrick Bousez fait lecture du rapport sur la situation financière de la Municipalité. Ce rapport sera disponible sur notre site internet.

**2021-05-85 - RENOUVELLEMENT MEMBRE C.C.U.**

Sur la proposition de Mme Tammy Titley appuyée par M. Réjean Fournier, il est résolu à l'unanimité des conseillers de renouveler le mandat des membres du CCU, Mme Geneviève Côté, Mme Loraine Théorêt et M. Wayne Connell pour une période de deux ans.

**2021-05-86 - LETTRE DU MINISTÈRE DES TRANSPORTS VITESSE  
INTERSECTION ROUTE 325 ET CHEMIN ST-PHILIPPE**

Le ministère des transports nous informe de la réduction de la vitesse à 70 km sur la route 325 à la hauteur des intersections du chemin St-Philippe et de la rue des Demoiselles suite à notre demande numéro de résolution 2021-03-43.

**2021-05-87 - ACQUISITION DE LA RUE FRANÇOIS**

Sur la proposition de M. Dany Paquet appuyée par Mme France Rivet, il est résolu à l'unanimité des conseillers de faire l'acquisition de la rue François, de demander à Me Bougie notaire de préparer le contrat entre François Labelle et la Municipalité Rivière-Beaudette et d'autoriser M. Le Maire Patrick Bousez ou M. Réjean Fournier pro-maire et Mme Céline Chayer directrice générale ou Mme Linda Sauvé adjointe-administrative à signer le contrat chez le notaire Bougie.

**2021-05-88 - SOUMISSION POUR LA RÉPLIQUE DU PHARE DE LA  
POINTE AU BAUDET**

Sur la proposition de Mme France Rivet appuyée par M. Réjean Fournier, il est résolu à l'unanimité des conseillers de demander des soumissions pour la construction d'une réplique du phare de la pointe au Baudet.

**2021-05-89 - EMBAUCHE EMPLOYÉS DE CAMP DE JOUR**

Sur la proposition de Mme France Rivet appuyée par Mme Tammy Titley, il est résolu à l'unanimité des conseillers de faire l'embauche de Magaly Gagné pour le camp de jour proposé par Mme Sophie Cousineau.

**2021-05-90 - EMBAUCHE BIBLIOTHÈQUE**

Sur la proposition de M. Réjean Fournier appuyée par Mme France Rivet, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'embaucher Mme Sophie Joannette préposé à la bibliothèque avec une probation de 3 mois.

**2021-05-91 - SUBVENTION M.A.D.A**

ATTENDU QUE le ministère de la Santé et des Services sociaux a élaboré et mis en place le Programme de soutien à la réalisation de politiques et plans d'action en faveur des aînés (volet 1) qui vise à :

- Mettre en place les conditions qui optimisent les possibilités de vieillissement actif dans les municipalités via la réalisation de politiques et de plans d'action en faveur des aînés
- Appuyer les municipalités amies des aînés qui ont adopté une politique et qui souhaitent la mettre à jour.

ATTENDU QUE la municipalité de Rivière-Beaudette souhaite présenter une demande d'appui financier admissible pour l'élaboration d'une politique Municipalité amie des aînés (MADA) dans le cadre du Programme de soutien à la réalisation de politiques et plans d'action en faveur des aînés (volet 1).

Il est proposé par M. Réjean Fournier  
Appuyée par Mme France Rivet

Et résolu à l'unanimité des conseillers

D'autoriser Mme Sophie Cousineau, coordonnatrice loisirs et culture, à signer au nom de la Municipalité de Rivière-Beaudette tous les documents relatifs au projet présenté dans le cadre du Programme de soutien à la réalisation de politiques et plans d'Action en faveur des aînés (volet 1) et la mandate à titre de personne responsable du dossier « Aînés »;

De désigner Mme France Rivet conseillère responsable du dossier « Aînés ».

**2021-05-92 - SUBVENTION I.C.C.S.**

ATTENDU QUE la Municipalité de Rivière-Beaudette autorise le dépôt du projet « Brancher au cœur du village » au gouvernement du Canada dans le cadre du programme d'initiative canadienne pour des collectivités en santé.

Sur la proposition de M. Dany Paquet appuyée par Mme Réjean Fournier, il est résolu à l'unanimité des conseillers que la Municipalité de Rivière-Beaudette désigne Mme Sophie Cousineau, coordonnatrice loisirs et culture comme personne autorisée à agir en son nom et à signer en son nom tous documents relatifs au projet.

**2021-05-93 - ÉLECTION VOTE PAR CORRESPONDANCE**

Reporter à une séance ultérieure.

**2021-05-94 - VARIA**

M. Le Maire informe qu'il y aura au courant de l'été une exposition mobile d'œuvre d'arts extérieur du 13 juin au 11 juillet au 829 rue Principale.

**2021-05-95 - PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune question reçue des citoyens.

**2021-05-96 - LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Sur la proposition de Mme Tammy Titley appuyée par M. Dany Paquet il est résolu à l'unanimité des conseillers que l'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée est levée à 19 :25 heures.

Mme Céline Chayer  
Directrice générale

M. Patrick Bousez  
Maire

Je, Patrick Bousez, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.